

PLAN PARISPLUIE

VALORISER 100% DE L'EAU DE PLUIE



**ANTOINE GUILLOU**

Adjoint à la Mairie de Paris, en charge de la propreté de l'espace public, de la réduction des déchets, du réemploi, du recyclage et de l'assainissement.

En mars 2018, Paris adoptait son premier plan de gestion des eaux pluviales, le plan ParisPluie. Ce plan précurseur portait une ambition forte : transformer notre regard et reconnaître que l'eau de pluie, longtemps considérée comme un inconvénient à évacuer le plus rapidement possible, est en réalité une ressource précieuse et une alliée essentielle dans la lutte que nous menons pour adapter la ville aux effets délétères du changement climatique.

Et ce n'est pas tout : penser autrement la gestion des eaux pluviales, c'est aussi limiter les rejets des égouts dans la Seine, causes de pollution, et ainsi redonner progressivement au fleuve sa qualité de milieu naturel et de réservoir de biodiversité.

L'objectif du plan Parispluie est ainsi double : désimperméabiliser les sols et déconnecter certaines surfaces du réseau des égouts pour récupérer et valoriser les eaux de pluie au plus près de l'endroit où elles tombent.

Le bilan du premier plan est largement positif : près de 150 hectares végétalisés, 950 000 m³ d'eaux de pluie non rejetés dans les égouts chaque année en moyenne grâce aux efforts de désimperméabilisation et de déconnexion déjà entrepris.

Forte de ces résultats, cette deuxième version du plan ParisPluie poursuit dans cette voie avec une ambition renouvelée : faire de Paris une « ville éponge » sur au moins 55 % de son territoire d'ici à 2050.

Accélération de la désimperméabilisation et de la déconnexion des parcelles publiques (parc de logements sociaux, bâtiments municipaux...) et privées grâce à la révision du zonage pluvial, poursuite de la végétalisation de l'espace public, développement de « places inondables » et de « rues rivières », implication des concessionnaires de réseaux urbains (gaz, électricité, chaleur...) à l'occasion de leurs travaux... sont autant de leviers d'action nouveaux ou renforcés pour atteindre cet objectif.

Dans un monde où les ressources en eau sont menacées par la surexploitation, la pollution et les effets du changement climatique, le plan ParisPluie démontre la possibilité de penser une ville plus sobre, plus fraîche et plus agréable à vivre !



LE CONTEXTE PARISIEN

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA NÉCESSITÉ DE REPENSER LA GESTION DE L'EAU

Paris est une ville dense sur laquelle les effets du changement climatique se font déjà sentir. Dans une ville fortement imperméabilisée, le cycle naturel de l'eau est modifié, ce qui risque d'accélérer le phénomène d'îlots de chaleur.

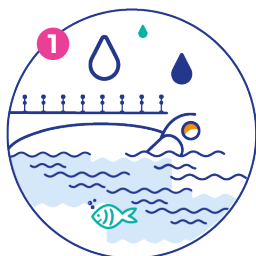
En outre, Paris fonctionne selon le principe du « tout à l'égout » : un réseau unique qui collecte à la fois les eaux usées et les eaux de pluie. Ce système présente l'avantage de la simplicité et de la robustesse. Mais, lorsqu'il pleut fortement, le réseau peut être saturé, entraînant des rejets d'eaux non traitées dans la Seine, voire des débordements.

LE CONSTAT EST CLAIR : IL FAUT CHANGER DE MODÈLE

Pour faire de Paris une ville durable, agréable à vivre et résiliente face au changement climatique, une nouvelle gestion de l'eau de pluie représente un enjeu essentiel. Pour cela, la Ville de Paris s'est dotée d'un Plan Climat, d'un Plan de Sobriété en Eau et du Plan ParisPluie. Le Plan Climat 2024-2030 a pour objectif d'atteindre 40% du territoire non imperméabilisé d'ici 2050. Le Plan de sobriété en Eau a pour objectif d'économiser 10 % d'eau potable et 20 % d'eau non potable.

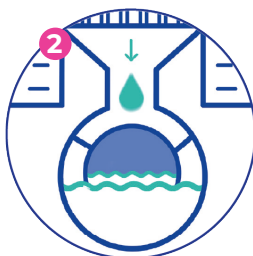
Le **plan ParisPluie** vise à gérer les eaux pluviales en accord avec les enjeux du territoire en matière de **préservation de l'environnement, d'adaptation au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie.**

ENJEUX ET OBJECTIFS DU PLAN PARISPLUIE



Réduire les rejets polluants en Seine

La qualité de la Seine s'améliore. Les efforts conjugués de tous permettent désormais à la biodiversité d'y retrouver ses droits et même la création de zones de biogénèse.



Limiter le risque d'inondation

Le risque d'inondation est réduit grâce à la baisse des rejets d'eau de pluie dans les égouts.



Favoriser la sobriété hydrique

L'eau de pluie est récupérée pour les sanitaires, l'arrosage, le nettoyage, etc. C'est un moyen important pour économiser l'eau potable.



Atténuer l'effet d'îlot de chaleur

Les îlots de fraîcheur se développent grâce à un sol plus perméable et davantage de végétation.



Préserver la biodiversité

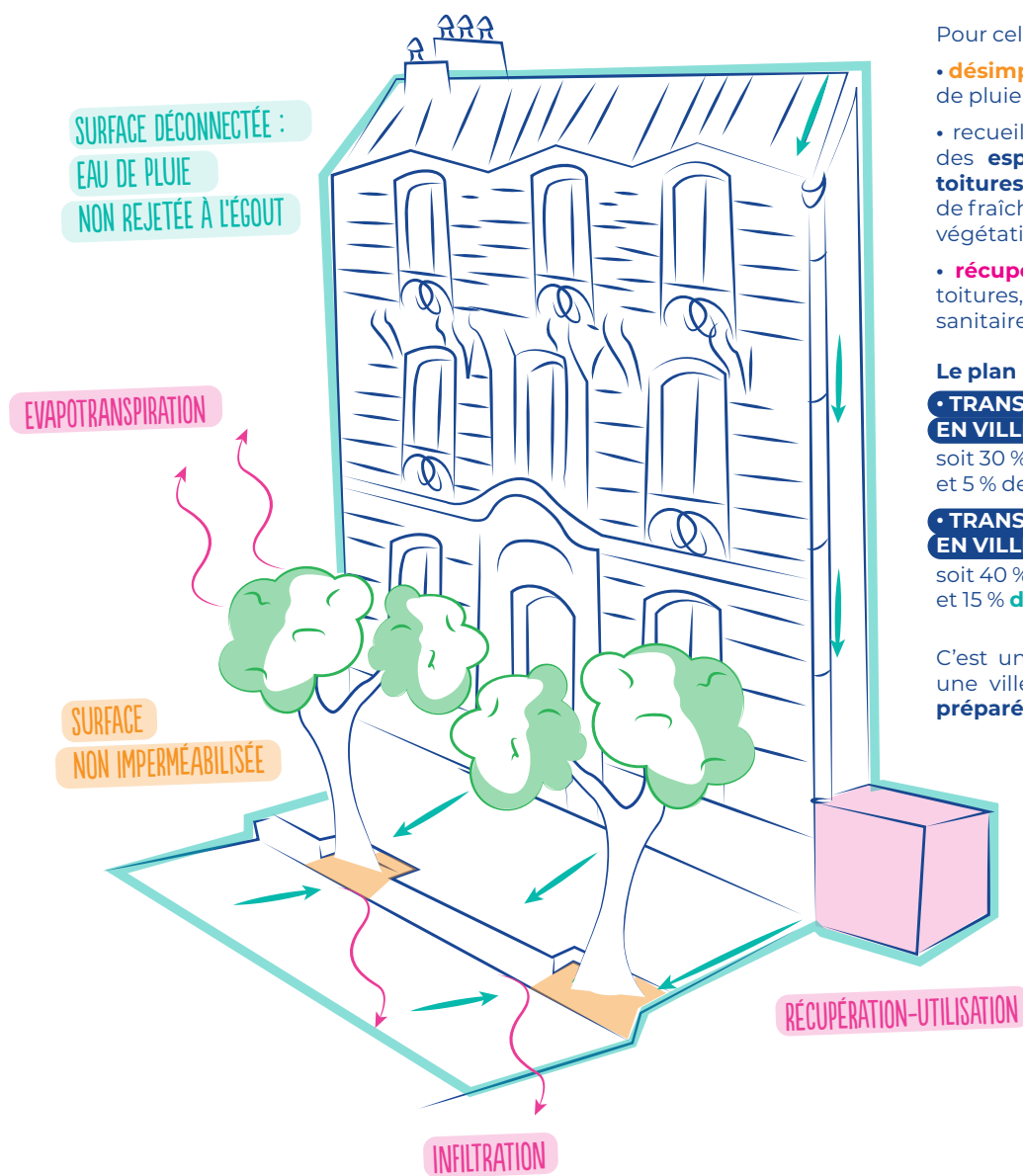
La biodiversité se déploie grâce à l'alliance de l'eau, du sol et du végétal.



Améliorer le cadre de vie

Gérer l'eau de pluie à la source, c'est retrouver l'eau en ville, ce qui participe à l'embellissement et à l'apaisement de l'espace public.

OBJECTIF : FAIRE DE PARIS UNE VILLE-ÉPONGE



Le plan ParisPluie vise à **rendre les eaux pluviales utiles** pour **adapter la ville aux enjeux climatiques**, et **éviter qu'elles ne finissent dans le réseau des égouts**. C'est ce qu'on appelle la **déconnexion** et la **valorisation** des eaux pluviales.

Pour cela, il existe **plusieurs leviers d'action** :

- **désimperméabiliser** les sols pour que les eaux de pluie s'y **infiltrent** ;
- recueillir directement les eaux de pluie dans des **espaces végétalisés**, y compris sur les **toitures** : c'est ce qui permet de créer des îlots de fraîcheur grâce à l'**évapotranspiration** par la végétation ;
- **recupérer et utiliser** les eaux de pluie des toitures, par exemple pour l'arrosage ou les sanitaires.

Le plan ParisPluie vise ainsi à :

- **TRANSFORMER 35 % DU TERRITOIRE EN VILLE-ÉPONGE À L'HORIZON 2030**, soit 30 % de surfaces **non imperméabilisées** et 5 % de surfaces **déconnectées** des égouts ;
- **TRANSFORMER 55 % DU TERRITOIRE EN VILLE-ÉPONGE À L'HORIZON 2050**, soit 40 % du territoire **non imperméabilisé** et 15 % **déconnecté** des égouts.

C'est une transformation en profondeur pour une ville **plus verte, plus durable** et **mieux préparée aux aléas climatiques**.

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES EN QUELQUES CHIFFRES

À Paris

74%

du territoire est
imperméabilisé,
ce qui engendre



45 millions de m³
par an d'eaux de pluie
non valorisées.

100m²

dont les eaux de
pluie sont gérées à
la source



50m³/an
d'eaux de pluie
valorisées.



l'équivalent des besoins en
eau pour le fonctionnement
des toilettes d'une famille de
5 personnes

PLAN D'ACTION



1

SOUTENIR LES INITIATIVES CITOYENNES

Depuis 2023, la Ville de Paris a lancé le dispositif **CoprOasis** afin d'**accompagner** techniquement et financièrement **les copropriétés** parisiennes dans leurs projets de végétalisation, perméabilisation des sols et **valorisation des eaux de pluie**.

2

RÉVISER LE ZONAGE PLUVIAL

Le zonage pluvial définit les **règles de gestion des eaux pluviales** à Paris pour les projets immobiliers et d'aménagement, publics comme privés : c'est donc un **levier essentiel** pour atteindre les objectifs fixés.

En 2025, la Ville de Paris **révise ce zonage** pour **renforcer son ambition**, mettre les règles en **cohérence avec le plan local d'urbanisme bioclimatique** et ainsi **mieux répondre aux enjeux environnementaux et climatiques**.

3

MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Avec l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie** et Eau de Paris, la Ville de Paris renouvelle son Contrat Eau & Climat.

L'objectif : mieux animer, coordonner, financer et concrétiser les projets favorables à la **préservation de la ressource en eau** et à l'**adaptation au changement climatique**.

Les **aménageurs publics** et les **bailleurs sociaux, acteurs majeurs et engagés** dans l'adaptation du territoire, sont également signataires de ce contrat.

4

EXEMPLARITÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

8 hectares de bâtiments municipaux ont déjà été **végétalisés** entre 2018 et 2024.

La Ville poursuit ses efforts et engage une étude avec l'APUR pour identifier les possibilités de **récupération** et de **valorisation des eaux de pluie** dans les **bâtiments municipaux**.

L'objectif : faire du patrimoine public un **modèle** en matière de gestion durable de l'eau.

5

FAIRE PLACE AUX « PLACES INONDABLES »

Il est impossible de supprimer les risques d'inondation, Paris choisit donc de **s'adapter** en organisant la place de l'eau dans la ville. Des **places inondables**, espaces publics multi-fonctionnels capables de retenir temporairement l'**eau à ciel ouvert** tout en conservant leur usage quotidien, seront créées.

6

RUES RIVIÈRES

Afin que le territoire soit plus **résilient** face aux événements pluvieux extrêmes, la Ville de Paris étudiera la possibilité de mutation de certaines rues en « **rues rivières** ». La « rue rivière », c'est organiser le passage des pluies torrentielles en toute sécurité dans la ville pour limiter les conséquences des inondations.

7

CHAQUE MÈTRE CARRÉ COMPTE !

La Ville de Paris proposera à ses concessionnaires que les travaux sur des réseaux urbains (électricité, chaleur, gaz) deviennent **autant d'opportunités de désimperméabiliser la Ville** dès que cela est possible.

8

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

La ville de Paris met en place des **guides, formations et séminaires** pour accompagner les porteurs de projets immobiliers ou d'aménagement et sensibiliser les habitants à la gestion durable de l'eau.

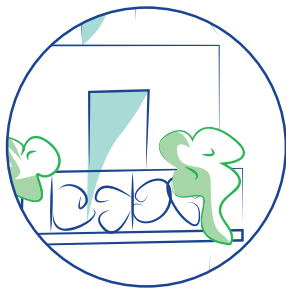
9

SOUTENIR LA RECHERCHE

La Ville s'engage dans plusieurs projets de recherche pour mieux **comprendre** l'hydrologie urbaine et **faire évoluer les pratiques** en lien avec les enjeux du climat.

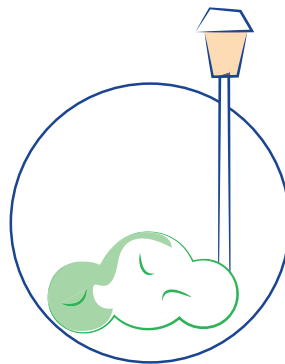
BILAN ET RÉALISATIONS

BILAN DU PLAN PARISPLUIE DEPUIS 2018



Domaine privé

- **87 ha** végétalisés
- **129 ha** déconnectés des égouts
- **660 000 m³/an** d'eau de pluie non rejetés dans les égouts



Espaces publics

- **57 ha** végétalisés
- **290 000 m³/an** d'eau de pluie non rejetés dans les égouts

PLACE DE LA CATALOGNE

- **Multiplication par 10** de la surface perméable
- **685 m²** de revêtements perméables et semi-perméables
- **3 920 m²** de surfaces végétalisées
- **2 800 m³** d'eau de pluie non rejetés dans les égouts chaque année !

COURS OASIS

- **132 cours** Oasis créées entre 2020 et 2024
- **46 000 m²** désimperméabilisés entre 2018 et 2024, dont **24 000 m²** végétalisés
- **23 400 m³** d'eau de pluie non rejetés dans les égouts chaque année !

AVANT



AVANT



APRÈS



APRÈS



DÉSIMPÉRMÉABILISATION D'UN CŒUR D'ÎLOT DE LOGEMENTS SOCIAUX

- **730 m²** désimpérméabilisés dont **380 m²** végétalisés
- soit **370 m³** d'eau de pluie non rejetés dans les égouts chaque année !
- **4 récupérateurs d'eau de pluie**



© Sophie Loubaton / ELOGIE-SIEMP

VÉGÉTALISATION DU BÂTI

- **45 ha** végétalisés à Paris, dont 8 ha sur les bâtiments municipaux entre 2018 et 2024.
- **227 000 m³** d'eau de pluie non rejetés dans les égouts chaque année, dont 41 000 m³ sur les bâtiments municipaux.



© Héloïse Mangin